

Expressions Solidaires

Journal de l'Union Syndicale Solidaires

n°32 - Septembre 2007 - 0,76 euros

Urgence : les solidarités en danger

Appel du Bureau national de l'Union syndicale Solidaires aux organisations syndicales.

Le nouveau président de la République et le nouveau gouvernement ont décidé d'aller vite pour imposer dans la foulée de l'élection présidentielle toute une série de mesures qui visent à remodeler la société française pour essayer d'en finir avec les éléments de solidarité qui subsistent.

L'été a vu ainsi l'adoption du "paquet fiscal" qui va bénéficier pour l'essentiel aux plus favorisés, de la loi sur la délinquance qui évacue toute notion de déterminants sociaux et rejette, de fait, toute politique de prévention, de la loi contre le droit de grève dans les transports, explicitement présentée comme une première étape d'une remise en cause plus générale de ce droit, de la loi "relative aux libertés et responsabilités des universités" qui constitue une nouvelle étape vers leur privatisation.

D'autres projets sont d'ores et déjà annoncés pour la rentrée et l'année 2008, le président de la République ayant annoncé vouloir aller encore plus vite : contrat de travail unique, démantèlement du service public de l'emploi par la fusion ANPE - Unedic, instauration de franchises médicales, "rendez-vous" sur les retraites, autant de projets qui constituent des attaques directes contre les droits des salariés. S'y rajoute la loi sur l'immigration qui restreint encore plus les droits des immigrés et accentue la répression à leur encontre. Le projet de TVA "sociale" semble reporté mais reste dans les objectifs du gouvernement : s'il est adopté, il pèserait fortement sur les ménages et remettrait encore plus en cause le financement de la protection sociale par les entreprises.

Dans cette situation, la responsabilité du mouvement syndical est énorme. Il ne s'agit, ni plus, ni moins, d'empêcher que le modèle social néolibéral et sécuritaire s'installe dans notre pays. Chaque attaque est certes spécifique et nécessitera des mobilisations particulières. Mais il importe que, dans cette perspective, le mouvement syndical se dote de propositions communes alternatives susceptibles de mobiliser les salariés et de créer ainsi les conditions pour que se construisent ainsi les



© Joël F. Volson

rapports de forces nécessaires pour l'emporter.

Le mouvement syndical français est divers. Cette diversité est une richesse à condition qu'elle ne se transforme pas en sectarisme et ne soit pas un obstacle à l'action unitaire. Les orientations que le président de la République veut imposer mettent chaque organisation devant ses responsabilités.

C'est le sens de l'appel que lance aujourd'hui le Bureau national de l'Union syndicale Solidaires pour la constitution d'un front syndical commun à tous les niveaux, national, local et sectoriel. Une première initiative pourrait être de faire une déclaration solennelle signée par toutes les organisations syndicales et s'adressant à la société française

pour l'alerter des enjeux de la période. Nul doute qu'une telle déclaration unitaire aurait un impact considérable auprès des salariés et plus globalement dans l'opinion. Ce serait un appui considérable pour développer des initiatives de mobilisation à tous les niveaux.

Le 6 septembre 2007

Le discours de Nicolas Sarkozy tenu le 18 septembre a largement confirmé sa volonté de mettre en œuvre très rapidement une série de contre-réformes qui annoncent une régression sociale généralisée s'il parvient à ses fins. L'appel à la mise en place d'un front syndical pour construire les mobilisations nécessaires reste plus que jamais d'actualité.

3 questions à la Confédération paysanne

Chantal Jacovetti

Paysanne en Lozère, membre du comité national et porte-parole de la région Languedoc-Roussillon

1 - La Confédération paysanne a fêté sur l'Aubrac cet été ses vingt ans : quels ont été les temps forts de cette initiative ?

Oser mettre les enjeux agricoles au coeur des préoccupations sociales a été une révolution au sein du monde paysan. Associer les paysans et les travailleurs dans la lutte des classes est la force de notre syndicat, c'est sur ce socle de solidarité que la Confédération paysanne a été créée, porté haut et fort par Bernard Lambert⁽¹⁾ dès le départ. Faire reconnaître le pluralisme dans le paysage agricole a été un combat qui reste toujours d'actualité. Exister depuis 20 ans ce n'est donc pas rien pour un syndicat agricole tel que la Conf' ! Alors, voir plus de 2000 paysans et paysannes rassemblés les 17 et 18 août 2007 sur le plateau de l'Aubrac pour partager ensemble ces 20 années de militantisme fut un moment fort et étonnant. Pour la première fois, un film retraçait les combats de la Conf' : contre l'industrialisation de l'agriculture (des veaux aux hormones aux OGM), les luttes foncières et notre implication avec le mouvement social. Trois débats importants : l'un pour partager notre histoire, l'autre pour s'interroger sur le syndicalisme aujourd'hui et le dernier sur le sens du militantisme. Des débats qui nous interpellent tous au moment où il y a de moins en moins de syndiqué-e-s, que la régression sociale se fait sentir tous les jours un peu plus, où chacun a tendance à penser que se replier sur le corporatisme "sauvera" les syndicats alors qu'au contraire les mêmes politiques ont les mêmes effets quel que soit notre statut social. Via Campesina qui regroupe

plus de 300 syndicats paysans sur la planète, dont la Conf', a ce slogan approprié : "globalisons les luttes pour globaliser l'espoir" !

2 - La Confédération paysanne a reculé lors des élections aux chambres d'agriculture au début de l'année : quelle est votre analyse ?

En 2001 au moment des précédentes élections, notre engagement dans des actions symboliques et fortement médiatisées a mis la Confédération paysanne sous les projecteurs. Cette approche nouvelle et salutaire a été bénéfique, nous obtenions alors 28% des électeurs agricoles. La Confédération paysanne dérange et la FNSEA⁽²⁾ risquait de passer sous la barre des 50%, il fallait réagir ! Les gouvernements successifs ont tenté de nous faire disparaître : dès que la Conf' menait des actions syndicales la seule réponse était la répression et la multiplication des procès. Ces poursuites systématiques et ciblées entraînaient leur lot d'images médiatiques négatives associant action syndicale et actions terroristes. Elles touchaient aussi nos finances alors même que nos subventions avaient déjà diminué de 20% à la faveur d'un décret pris en catimini en plein mois d'août. Les mobilisations devant les tribunaux sur plusieurs années usent aussi des militant-e-s. Dans le monde agricole comme ailleurs la situation s'est durcie : plus de 100 000 agriculteurs et agricultrices ont disparu entre les deux scrutins, 75 000 personnes ayant une activité agricole sont maintenues en situation précaire sans statut, ni droit sociaux, ni droit de vote. Le projet de la Conf' s'oppose au développement de l'agriculture industrielle voulue par la PAC (Politique agricole commune), ou l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ; nous sommes à contre-courant du "chacun pour soi" et de la logique de "manger son voisin" pour exister encore demain, et tenir coûte que coûte jusqu'à la retraite. De plus, certains n'ont pas hésité à caricaturer nos positions en nous reprochant de "faire de la politique", d'être

écologique ou altermondialiste, voire engagé au sein de la gauche de la gauche... au lieu de s'occuper des paysans ! En 2007, cette campagne de discrédit systématique a fonctionné, nous avons perdu 7 points. Mais 20,70% des voix représentent encore 75 000 votants (et 145 000 voix dans le collège retraités). Il y a donc encore un avenir pour la Confédération paysanne ! Et n'oublions pas le capital de sympathie et de solidarité que la Conf' a acquis parmi les citoyens en lien avec des enjeux portés par la Conf' et qui touche la société toute entière.

3 - Vous avez lancé une campagne de soutien à votre mensuel "Campagnes solidaires" : au-delà d'un geste de solidarité, en quoi ce journal peut intéresser des non-paysans ?

Alors que nos moyens sont réduits, nos ambitions demeurent et nous voulons continuer à construire un syndicalisme efficace pour la défense des paysans et articulant son combat avec les autres mouvements sociaux. Nous voulons continuer à partager nos combats, nos analyses, nos expériences avec vous car nos luttes sont aussi vos luttes. Pour nous soutenir, un bon moyen est de s'abonner à *Campagnes solidaires* où tout ce que vous voulez savoir sur l'agriculture paysanne et la défense des travailleurs de la terre et de la mer sera pour vous en exclusivité chaque mois dans votre boîte aux lettres ! Pour chaque abonnement de soutien - 50 € pour l'année -, le CD spécial 20 ans "Paysâmes" sera offert !

Abonnement de soutien : 11 numéros - 50 € par an
Campagnes Solidaires - 104 rue Robespierre - 93170 Bagnolet

(1) Bernard Lambert : fondateur du mouvement des Paysans Travailleurs, ancêtre de la Confédération Paysanne.

(2) FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - syndicat majoritaire

Immigration : une politique inacceptable !

Le Gouvernement soumet à partir du 18 septembre 2007 à la discussion de l'Assemblée nationale le nouveau projet de loi relatif à "la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile". Comme toutes les lois récentes en ce domaine, ce projet lamine encore plus le droit des étrangers et va toujours dans le même sens : restreindre le regroupement familial (assimilé à une immigration prétendument "subie") et le droit d'asile, sélectionner l'entrée de travailleurs en fonction des besoins du marché du travail et les jeter dès qu'ils ne sont plus nécessaires (immigration dite "choisie")... Alors même que les précédentes lois n'ont pas été mises complètement en œuvre, ce nouveau projet conduit légitimement à se poser la question des motivations réelles du Gouvernement : la répétition des réformes ne vise-t-elle pas davantage à flatter les réflexes racistes et xénophobes dans la population et à exacerber la division des salariés qu'à actualiser le droit ? Un pays se juge à la façon dont il accueille les étrangers sur son sol ! Alors que se multiplient les contrôles policiers dans les entreprises et jusqu'aux domiciles, les rafles dans la rue, alors que des familles sont séparées par les expulsions, alors que les politiques des pays occidentaux en matière d'immigration engendrent de plus en plus de tragédies pour les candidats à l'exil... il est primordial de réagir fortement pour mettre fin à cette dérive honteuse. L'Union syndicale Solidaires appelle chacun(e) à s'inscrire activement dans les diverses initiatives qui seront proposées dans les semaines à venir - notamment dans le cadre du Collectif Uni(e)s contre une immigration jetable et du Réseau Éducation Sans Frontières.

Les retraité-e-s s'organisent dans Solidaires

Depuis plusieurs années la demande d'une organisation plus forte des retraité-e-s dans Solidaires s'exprimait, tout à la fois pour mieux porter et défendre ensemble des revendications communes, pour faciliter des contacts voire des actions unitaires avec d'autres organisations de retraités, syndicales ou associatives, et pour se préparer à représenter l'Union syndicale Solidaires dans les quelques instances paritaires "retraités" qui existent au niveau national ou local, particulièrement en lien avec notre action plus générale pour faire reconnaître la représentativité interprofessionnelle de Solidaires. Pour répondre à cela, le Congrès national de Solidaires en 2004 a décidé qu' "il sera créé une Union nationale interprofessionnelle des retraités de Solidaires".

Se regrouper

Cet objectif est très largement partagé dans Solidaires, même si les situations sont encore assez différentes selon les structures. Certains syndicats s'organisent déjà pour essayer de "fidéliser" leurs adhérents quand ils partent en retraite : soit dans une section spécifique, soit le plus souvent dans les sections communes "actifs et retraités", les retraités se retrouvant par ailleurs dans un comité de liaison particulier. Il existe aussi des camarades retraités qui ont choisi de rejoindre notre union alors qu'ils

étaient déjà retraités et, le plus souvent, issus d'une autre organisation syndicale. Ces camarades ne pouvaient pas toujours se rattacher à un syndicat "d'actifs" de Solidaires ; étant organisés au niveau départemental ou régional, ils ont décidé de mettre en place des structures interprofessionnelles de retraités pour rejoindre un Solidaires local. C'est ainsi qu'ont été créées plusieurs unions régionales ou départementales de retraités dans Solidaires.

UNIRS : Union nationale interprofessionnelle des retraités de Solidaires

Une première réunion nationale des retraités de Solidaires a eu lieu le mardi 17 octobre 2006 : des projets de statuts ont été élaborés et ensuite débattus dans les organisations de Solidaires. Le 6 février 2007 s'est tenue l'Assemblée générale constitutive de l'Union nationale interprofessionnelle des retraités de Solidaires (UNIRS) qui a procédé à l'élection d'un Conseil d'Administration (SNABF Solidaires, SNJ, SNUI, Sud Rail, Sud Santé sociaux, Sud Cam, Basse-Normandie, Essonne, Nord - Pas de Calais, Vendée) et a élu un bureau. Un travail a démarré en vue de mettre au point une plate-forme revendicative qui serait commune aux retraités de Solidaires, en lien avec les organisations

nationales et locales et cela dans la perspective du prochain congrès national de Solidaires, en juin 2008.

Se renforcer

Le niveau des solidarités au sein de notre société a déjà été très fortement attaqué et de nouvelles menaces sont clairement exprimées par le Medef et ce gouvernement. Notre Union syndicale veut être un outil pour plus d'efficacité revendicative. Pour y parvenir, il faut améliorer notre présence, chez les actifs, dans les secteurs professionnels et les départements, mais la syndicalisation et l'action des retraités doivent aussi être recherchées. Chaque syndicat comme chaque fédération membre de Solidaires doit donc s'efforcer de maintenir la syndicalisation des adhérents actifs quand ils partent en retraite et les Solidaires locaux doivent s'organiser pour avoir un "pôle" retraités regroupant les adhérent-e-s retraités des fédérations et syndicats membres résidents dans le département ainsi que les autres retraité-e-s qui souhaitent adhérer à Solidaires. Par l'UNIRS nous devons progressivement faire vivre des solidarités entre tous ces camarades et permettre ainsi aux retraités de continuer à prendre toute leur place dans le combat revendicatif et les luttes sociales en général.

Contactez l'UNIRS : denis.deray@wanadoo.fr

Pour nous contacter Consultez notre site : www.solidaires.org

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

FAE (Ministère de l'environnement) : 06 85 20 64 69

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNUCCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

SNUPFEN (Office national des forêts) : 01.40.19.59.69

Solidaires Douanes : 01 55 25 28 85

Solidaires Justice : 02 51 89 35 87

Solidaires Industrie : 01 58 39 30 16/06 87 67 78 61

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06 08 60 01 18

4

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Autoroutes : 03 80 77 67 18

SUD Aviation civile : 06 83 31 88 00

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Épargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture Solidaires : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA Solidaires : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 75 24 70 09

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche EPST : 06 82 04 74 38

SUD Rural (Ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 06 15 61 10 48

SUD Travail/Affaires sociales

(Ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPER (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires
Journal édité par
l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 93 bis rue
de Montreuil - 75011 Paris
Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Annick Coupé
N° CPPAP : 1 008 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie
à Montreuil-sous-Bois (93)